

Agence canadienne de développement économique du Nord

2020-2021

Plan ministériel

L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée
Ministre du Développement économique
et des Langues officielles

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre du Développement économique et des Langues officielles et la ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, 2020

ISSN 2371-7572

N° de catalogue : R105-2F-PDF

Table des matières

De la part de la ministre	1
De la part de la présidente	3
Aperçu de nos plans	5
Responsabilités essentielles : Ressources et résultats prévus et principaux risques	7
Développement économique dans les territoires	7
Services internes : Résultats prévus	17
Dépenses et ressources humaines	19
Dépenses prévues	19
Ressources humaines prévues	21
Budget des dépenses par crédit voté	21
État des opérations condensé prospectif	22
Renseignements ministériels	23
Profil de l'organisation	23
Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons	23
Contexte opérationnel	23
Cadre de présentation de rapports	24
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes	25
Tableaux de renseignements supplémentaires	25
Dépenses fiscales fédérales	25
Coordonnées de l'organisation	25
Annexe : définitions	27
Notes en fin d'ouvrage	31

De la part de la ministre

J'ai le plaisir de vous présenter le Plan ministériel 2020-2021 de l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor). Nous travaillons dans l'ensemble du portefeuille d'Innovation, des Sciences et du Développement économique pour renforcer le rendement du Canada en matière d'innovation, améliorer les conditions pour les investissements des entreprises, accroître la part du Canada dans le commerce mondial et bâtir un marché équitable et efficace qui favorise le choix des consommateurs et la concurrence.

Nous continuerons de travailler avec les provinces, les territoires, les municipalités, les groupes autochtones, l'industrie, les intervenants et tous les Canadiens pour mettre en œuvre un programme économique qui favorise la croissance d'une économie du savoir concurrentielle à l'échelle internationale tout en atteignant nos objectifs environnementaux.

Nous comprenons aussi que la progression vers la prospérité économique varie d'une région à une autre. Nous continuerons d'appuyer un développement économique régional par les agences de développement régional qui tiennent compte des possibilités et des défis uniques existants à l'échelle du pays. Nous encouragerons également les occasions d'accroître le commerce et les investissements dans des secteurs clés qui sont des moteurs économiques régionaux, y compris les travaux qui se réaliseront dans le cadre de la nouvelle Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme.

À l'appui de ces objectifs, l'Agence canadienne de développement économique du Nord poursuit sa mission qui consiste à développer une économie diversifiée, durable et dynamique dans les trois territoires du Canada. En plus d'exécuter des programmes de développement économique, l'Agence maintient et favorise des partenariats afin de mieux répondre aux défis et aux possibilités économiques dans le Nord. Par l'entremise du Bureau de gestion des projets nordiques et de programmes comme Inclusion diversifiée et évolution économique dans le Nord (IDÉENord), CanNor contribue au développement d'économies fortes et durables au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

Grâce à toutes ces initiatives et à d'autres, nous continuons de respecter notre engagement envers la promotion d'une économie dynamique et croissante qui crée des emplois, des possibilités et une meilleure qualité de vie pour tous les Canadiens.



L'honorable Mélanie Joly
Ministre du Développement
économique et des Langues officielles

De la part de la présidente

Les territoires du Canada – les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon – ont un potentiel de croissance économique et de prospérité à long terme. Le travail de CanNor pour soutenir cette prospérité est fondé sur la stratégie de croissance panterritoriale, un plan de développement économique fait dans le Nord qui repose sur quatre piliers clés : Une main-d'œuvre qualifiée, des investissements dans l'infrastructure et son développement, la mise en valeur des ressources et la diversification et l'innovation.

La stratégie de croissance panterritoriale de CanNor a été élaborée en collaboration avec les gouvernements autochtones et territoriaux, les intervenants de l'industrie, les collectivités et les organisations du Nord et concentre les efforts sur la croissance de l'économie du Nord, l'attraction des investissements et la création d'emplois dans le Nord.

Le soutien au développement économique régional dans les territoires comprend l'exécution de programmes de développement économique nationaux et propres au Nord, y compris des programmes ciblant les Autochtones, et l'établissement de partenariats afin d'obtenir des investissements dans les territoires. Par exemple, grâce au programme Inclusion diversifiée et évolution économique dans le Nord (IDÉENord), CanNor soutient quatre principaux secteurs de l'économie : Le renforcement du secteur et des capacités, l'expansion et la productivité des entreprises, l'infrastructure économique à petite échelle et les études sur l'infrastructure économique.

Le Bureau de gestion des projets nordiques (BGPN) de CanNor continuera de faciliter les projets d'infrastructure et de développement des ressources responsables. Le BGPN s'assurera également de la solidité des consultations de la Couronne avec les collectivités autochtones concernant le processus d'examen environnemental.

Le Fonds pour les initiatives des collectivités isolées du Nord appuie les projets communautaires de production alimentaire locale et autochtone, notamment la construction de serres, l'achat de congélateurs communautaires et la formation professionnelle, dans le but de relever les défis liés à l'accès à des aliments sains dans les territoires.

CanNor veille à ce que les résidents du Nord aient accès aux compétences et à la formation nécessaires pour participer activement à l'économie. Cela comprend l'élimination des obstacles à l'accroissement de la participation économique des peuples autochtones du Nord. Hébergé au sein de CanNor, Pilimaksaivik, le Centre d'excellence fédéral pour l'emploi des Inuits au Nunavut, travaille avec d'autres ministères et organismes fédéraux ayant des bureaux dans les territoires qui ont l'obligation légale d'accroître l'emploi des Inuits. L'objectif est d'éliminer les obstacles actuels à l'emploi, au recrutement, au perfectionnement, au maintien en poste et à la promotion des Inuits.

Alors que CanNor entame sa deuxième décennie, nous poursuivons notre collaboration avec les résidents du Nord afin d'aider à bâtir une économie diversifiée, durable et dynamique dans les territoires. Le succès de l'édification d'une économie saine et inclusive contribue à la résilience des collectivités nordiques, au bien-être de tous les résidents du Nord et à la réconciliation avec les Autochtones. Le fait de travailler ensemble pour un meilleur avenir dans le Nord contribue grandement au succès du Canada.



Paula Isaak
Présidente de l'Agence
canadienne de développement
économique du Nord

Aperçu de nos plans

L'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) continuera de travailler avec ses partenaires pour favoriser le développement économique dans les territoires canadiens. L'Agence appuie et promeut le développement économique au niveau national, territorial et communautaire, stimule la croissance et l'innovation, contribue au renforcement des capacités et investit dans des projets de développement économique structurants dans les territoires.

À l'appui des [engagements du mandat de la ministre](#),ⁱ CanNor travaillera avec les autres agences de développement régional à l'élaboration d'un cadre renouvelé pour le développement économique régional. Ce cadre s'harmonisera avec le plan économique global du gouvernement et tiendra compte des possibilités et des défis uniques des Canadiens et de leurs collectivités.

En 2020-2021, CanNor poursuivra son rôle de rassembleur des partenaires fédéraux, territoriaux et autres en fonction des priorités de la [stratégie de croissance panterritoriale](#)ⁱⁱ de l'Agence au cours des cinq prochaines années.

Cette stratégie comporte quatre domaines d'action interdépendants qui favoriseront la durabilité à long terme et la prospérité économique des territoires :

- **Main-d'œuvre qualifiée** : Renforcer la main-d'œuvre dans le Nord et fournir aux résidents du Nord les outils, les compétences et l'expérience dont ils ont besoin pour réussir sur le marché du travail, aujourd'hui et demain.
- **Investissements dans l'infrastructure et son développement** : Tirer parti des investissements à venir et de l'exploitation continue des grands projets d'infrastructure pour maximiser les possibilités économiques locales et régionales.
- **Mise en valeur des ressources** : Appuyer le développement durable des secteurs des mines et de l'énergie, tout au long du cycle de développement, de manière à accroître la capacité communautaire, à maximiser les emplois et la richesse dans les territoires et à produire des retombées économiques positives dans les collectivités du Nord.
- **Diversification et innovation** : Favoriser la croissance durable d'autres secteurs économiques en mettant l'accent sur le renforcement de l'entrepreneuriat et l'innovation dans le Nord.

La série de programmes de développement économique de CanNor aidera à faire progresser ces priorités. Ces programmes comprennent des programmes autochtones ciblés, le financement de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, et notre programme phare, [Inclusion diversifiée et évolution économique dans le Nord](#)ⁱⁱⁱ (IDÉENord), qui investit dans l'infrastructure économique de base et à petite échelle, le développement sectoriel et le renforcement des capacités afin d'aider les résidents du Nord à tirer parti de l'économie de l'innovation du Canada.

La mise en valeur des ressources est un moteur important de l'économie territoriale. CanNor, par l'entremise du Bureau de gestion des projets nordiques (BGPN), continuera de jouer un rôle

important en offrant un soutien, une orientation et des conseils aux promoteurs et aux collectivités autochtones, ainsi qu'en coordonnant le travail des organismes de réglementation fédéraux et les consultations de la Couronne.

En plus des mesures ciblées dans les territoires, CanNor travaillera avec d'autres ministères fédéraux pour aider à faire progresser les engagements plus généraux du gouvernement du Canada, y compris la réconciliation économique avec les peuples autochtones, la mise en œuvre continue du [Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord](#)^{iv} et l'avancement du Programme des Nations Unies pour le développement durable de 2030.

Par son travail, CanNor aidera à positionner les territoires pour qu'ils réussissent, car une économie nordique forte profite à tout le Canada.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats attendus de CanNor, consultez la section « Responsabilités essentielles : Ressources et résultats prévus et principaux risques » du présent rapport.

Responsabilités essentielles : Ressources et résultats prévus et principaux risques

Développement économique dans les territoires

Description

Travailler dans les territoires pour soutenir les conditions propices à une économie durable, diversifiée et novatrice en collaboration avec les résidents du Nord et les Autochtones, les entreprises, les organisations et d'autres ministères fédéraux et ordres de gouvernement.

Faits saillants de la planification

Résultat ministériel : Les gens et les collectivités participent à l'économie des territoires

CanNor s'engage à travailler avec ses partenaires et divers intervenants en vue de bâtir des collectivités fortes et économiquement viables offrant une qualité de vie élevée aux résidents des trois territoires du Canada. Pour atteindre cet objectif, il faut investir dans l'infrastructure de base et à petite échelle et dans une main-d'œuvre qualifiée. En 2020-2021, CanNor renforcera la main-d'œuvre dans le Nord et fournira aux résidents du Nord les outils, les compétences et l'expérience dont ils ont besoin pour réussir sur le marché du travail, aujourd'hui et demain.

Pilimaksaivik, hébergé à CanNord, est le Centre fédéral d'excellence pour l'emploi des Inuits au Nunavut. Le Centre d'excellence met l'accent sur les engagements du gouvernement du Canada en vertu de l'article 23 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut visant à accroître l'emploi des Inuits au sein du gouvernement à des niveaux qui correspondent à la représentation démographique des Inuits.

Dans le cadre d'une initiative pangouvernementale, Pilimaksaivik travaille avec 11 ministères et organismes fédéraux ayant des bureaux au Nunavut qui ont l'obligation légale d'accroître l'emploi des Inuits. Des Plans d'Emploi Inuit (PEI) fédéraux ont été élaborés, qui énoncent des engagements en matière de recrutement, de formation, de maintien en poste et de perfectionnement professionnel afin de faire passer le taux d'emploi des Inuits à 85 % dans tous les groupes et niveaux professionnels.

En 2020-2021, Pilimaksaivik continuera d'accroître les services et la formation prévus dans les PEI fédéraux et introduira de nouvelles mesures et soutiens de formation préalable à l'emploi en coordonnant la finalisation et la mise en œuvre du plan de formation préalable à l'emploi. Bien que Pilimaksaivik s'efforce de continuer à accroître le niveau de représentation des Inuits dans la fonction publique fédérale au Nunavut, des investissements coordonnés dans la formation appuieront le développement de compétences transférables et applicables dans divers secteurs.

Grâce à des programmes autochtones ciblés en 2020-2021, CanNor appuiera la capacité des collectivités autochtones à participer aux possibilités économiques en finançant les fonctions de

développement économique communautaire (p. ex. planification, recherche, liaison, défense des intérêts, coordination, surveillance) et l'infrastructure économique à petite échelle.

CanNor, en partenariat avec d'autres ministères fédéraux, fournira un financement à la Qiqiktani Inuit Association pour appuyer la création de l'aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga, y compris le financement de la construction d'un centre de formation régional à Pond Inlet. Les Inuits seront formés à ce centre pour occuper des emplois dans différents secteurs économiques, notamment la conservation (c.-à-d. les gardiens inuits), la science et la recherche, l'exploitation minière et d'autres domaines d'emploi (c.-à-d. des rôles sectoriels dans le gouvernement et des organisations inuites). Le centre offre également un espace et une possibilité de transfert des connaissances et des compétences traditionnelles.

CanNor investit également dans des solutions novatrices et pratiques pour améliorer les systèmes alimentaires dans les territoires, y compris la construction et l'amélioration de l'infrastructure économique à petite échelle grâce au Fonds pour les initiatives des collectivités isolées du Nord. En 2020-2021, CanNor investira dans le secteur agricole et agroalimentaire pour aider à développer des systèmes alimentaires vastes et durables qui augmenteront la sécurité alimentaire et réduiront la dépendance aux importations alimentaires.

Résultat ministériel : Les entreprises sont en développement dans les territoires

CanNor appuie la croissance et l'expansion des entreprises du Nord, y compris les petites et moyennes entreprises (PME), par l'entremise de possibilités de formation, de services consultatifs et de programmes de contribution souples qui renforcent les capacités des entreprises et des collectivités. L'objectif consiste à favoriser dans le Nord un secteur commercial diversifié et concurrentiel ayant une capacité d'innovation accrue.

Le programme phare de développement économique de CanNor, [Inclusion diversifiée et évolution économique dans le Nord](#)^v (IDÉENord), est axé sur quatre domaines prioritaires : La croissance économique et le développement sectoriel; l'expansion, la productivité et l'innovation des entreprises; le développement de l'infrastructure économique à petite échelle; et l'infrastructure économique de base. IDÉENord s'appuie sur le précédent programme Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord (ISDEN) afin de mieux harmoniser, faire progresser, encourager et appuyer des possibilités économiques plus vastes ainsi que les besoins économiques et commerciaux particuliers de chaque territoire.

Principaux programmes
<ul style="list-style-type: none">• Inclusion diversifiée et essor économique dans le Nord• Programme d'opportunités économiques pour les Autochtones du Nord• Croissance économique régionale par l'innovation• Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat• Fonds pour les expériences canadiennes

En 2020-2021, CanNor s'efforcera de tirer profit de la gamme diversifiée de possibilités économiques, y compris l'élargissement de l'utilisation des contributions remboursables, en appuyant particulièrement les secteurs suivants :

- **Expansion des entreprises et des marchés** : Soutien aux projets qui aident les entreprises à accélérer leur croissance et à adopter des technologies novatrices qui favorisent l'expansion, la productivité et la capacité concurrentielle sur la scène mondiale.
- **Écosystèmes régionaux de l'innovation** : Investissements dans les projets qui aident à créer, à faire croître et à développer des réseaux régionaux solides et inclusifs qui favorisent la croissance et l'innovation des entreprises, de même que l'environnement entrepreneurial, et qui augmentent la capacité concurrentielle des petites et moyennes entreprises (PME).
- **Développement de nouveaux secteurs** : Soutien aux projets qui favorisent le développement et la croissance de secteurs clés (p. ex. tourisme, pêches) de manière à accroître la capacité communautaire et à maximiser les emplois et la richesse dans les territoires.

Conformément à l'engagement du Canada envers la réconciliation économique, le développement économique autochtone est également au cœur du mandat de CanNor qui consiste à soutenir les conditions d'une économie durable, diversifiée et novatrice dans les territoires. Les sociétés autochtones de développement économique sont l'épine dorsale de la croissance économique et offrent des modèles d'affaires sophistiqués pour réussir. Les programmes autochtones ciblés de CanNor fourniront un soutien financier aux entrepreneurs, aux entreprises et aux entités commerciales autochtones pour qu'ils puissent démarrer ou agrandir leur entreprise dans les territoires.

CanNor continuera d'appuyer les objectifs du programme économique du gouvernement par l'intermédiaire du programme Croissance économique régionale par l'innovation (CERI) et de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat (SFE). Ces programmes offrent un soutien simplifié, cohérent à l'échelle nationale et adapté aux besoins des régions pour favoriser la productivité et l'expansion des entreprises, en particulier pour les PME, les femmes entrepreneurs et d'autres groupes sous-représentés. Ils contribuent également à l'amélioration des grappes industrielles et technologiques régionales et des écosystèmes régionaux d'innovation. En 2020-2021, CanNor fera passer le financement versé par le CERI à 2,5 millions de dollars pour accroître son soutien aux entreprises.

Résultat ministériel : Processus d'examen environnemental efficace et prévisible dans les territoires

Le secteur de la mise en valeur des ressources est la pierre angulaire de l'économie du Nord et un important client des entreprises territoriales et autochtones. Une grande partie du potentiel des

ressources minières du Canada se trouve dans les territoires, et jusqu'à 76 % des projets au nord du 60e parallèle ne sont pas mis en valeur.

À CanNor, le [Bureau de gestion des projets nordiques](#)^{vi} (BGPN) et l'organisme de développement économique régional travaillent avec l'industrie, les gouvernements territoriaux, les collectivités, les groupes autochtones et d'autres partenaires pour promouvoir la mise en valeur des ressources, qui appuient la croissance économique et la prospérité durable des résidents du Nord et de tous les Canadiens.

Le BGPN de CanNor joue un important rôle de rassembleur en coordonnant la participation fédérale au processus d'évaluation environnementale et d'examen réglementaire pour les grands projets proposés de mise en valeur des ressources et d'infrastructure dans les territoires. Le BGPN a pour mandat d'améliorer la rapidité d'exécution, la prévisibilité et la transparence de la participation fédérale aux processus de réglementation dans le Nord afin de favoriser un climat plus stable et intéressant pour les investissements. En 2020-2021, CanNor, par l'entremise du BGPN, s'attend à superviser et à assurer la pertinence des consultations de la Couronne pour huit grands projets.

Par l'entremise de son volet de développement économique régional, CanNor continuera de soutenir le secteur de la mise en valeur des ressources avec un financement qui permet de développer et de faire croître les PME qui font partie de la chaîne d'approvisionnement et des secteurs de l'assainissement, et qui participent au développement de techniques minières novatrices, y compris les technologies propres.

Autres activités à l'appui de la responsabilité essentielle de CanNor

Politiques et défense des intérêts

Par l'entremise du programme de politiques et de défense des intérêts, CanNor continuera de jouer son rôle de rassembleur des autres ministères fédéraux et des autres ordres de gouvernement dans les territoires afin de faciliter l'avancement de la stratégie de croissance panterritoriale et des autres priorités du gouvernement du Canada.

Plus particulièrement, l'Agence prévoit les activités suivantes :

- Travailler avec les autres agences de développement régional à l'élaboration d'un cadre renouvelé pour le développement économique régional qui soit harmonisé avec le plan économique global du gouvernement et qui tienne compte des possibilités et des défis uniques des Canadiens et des collectivités de tout le pays.
- Contribuer au travail du ministère des Relations entre la Couronne et les Autochtones et des Affaires du Nord, et l'appuyer, pour mettre en œuvre le Cadre stratégique de l'Arctique et du Nord par l'élaboration conjointe de mécanismes de gouvernance et du plan de mise en œuvre.

- Appuyer les autres ministères et organismes du gouvernement du Canada en fournissant des connaissances et une expertise axées sur le Nord afin d'améliorer l'efficacité des initiatives stratégiques fédérales destinées aux territoires.

Analyse comparative entre les sexes plus

CanNor exerce ses activités dans une région où les peuples autochtones constituent une proportion importante de la population (86 % au Nunavut, 51 % dans les Territoires du Nord-Ouest et 23 % au Yukon). Compte tenu du mandat et des réalités opérationnelles de CanNor, les programmes et les politiques sont élaborés en utilisant une optique dans laquelle les expériences et les réalités des peuples autochtones du Nord font partie intégrante du travail de l'Agence. L'Agence offre des programmes de développement économique en collaboration avec des entrepreneurs, des organisations, des gouvernements et des entreprises autochtones locaux et régionaux afin de favoriser l'amélioration des résultats socioéconomiques des collectivités et de leurs membres.

CanNor propose une série de programmes de développement des entreprises qui appuient divers groupes, notamment les jeunes, les femmes et les peuples autochtones. Ces programmes comprennent le Programme d'opportunités économiques pour les Autochtones du Nord (POEAN), la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat (SFE) et Inclusion diversifiée et essor économique dans le Nord (IDÉENord). Les programmes de développement des entreprises sont conçus pour accroître la capacité de ces divers groupes et individus à participer pleinement aux possibilités de développement économique dans les territoires. CanNor a élaboré un plan d'action ACS+ pour guider et appuyer la mise en œuvre de l'ACS+ dans l'ensemble de l'Agence, et continue de suivre le taux de participation au marché du travail des femmes et des peuples autochtones dans les territoires et d'en rendre compte.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies

CanNor est bien placée pour aider à faire progresser l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre le Programme des Nations Unies pour le développement durable de 2030. CanNor élabore également une stratégie ministérielle de développement durable qui sera mise en œuvre d'ici 2021. Par l'entremise des programmes de développement économique de l'Agence, nous appuierons l'avancement des ODD et des cibles suivants :

- ▶ *Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous (ODD 8), plus précisément la cible 8.3 (Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers).*

- ▶ *Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation* (ODD 9), plus précisément la cible 9.1 (Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité).
- ▶ *Établir des modes de consommation et de production durables* (ODD 12), plus précisément la cible 12.6 (Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité).

Expérimentation

Pour appuyer l'expérimentation et l'innovation, en 2020-2021, CanNor collaborera avec le Bureau des partenariats de la communauté des politiques et l'École de la fonction publique du Canada pour faire progresser l'élaboration de nouveaux outils et de nouvelles techniques et appuyer les politiques fondées sur des données probantes (p. ex. politique prédictive, évaluation des données pour la mesure du rendement).

Principaux risques

Voici les risques principaux associés à l'atteinte des résultats de CanNor à l'égard de la *Responsabilité essentielle de développement économique dans les territoires* :

1. Diversification économique limitée : Une forte dépendance aux secteurs de la fonction publique et de la mise en valeur des ressources a entraîné diversification limitée et une vulnérabilité accrue aux changements cycliques des prix des marchandises.
 - CanNor réalisera des investissements pour tirer parti d'autres avantages économiques régionaux (p. ex. tourisme, pêche, arts et culture) afin de contribuer à atténuer la nature cyclique du secteur des ressources et d'élargir le secteur privé. De plus, CanNor continuera de mettre en œuvre sa stratégie de croissance panterritoriale afin de favoriser une croissance économique inclusive fondée sur les forces et les possibilités uniques de la région.
2. Déficit en infrastructure : Les dépenses plus élevées que dans le Sud du Canada en matière d'immobilisations et d'exploitation, et les défis posés par la distance et la situation géographique, ont entraîné un déficit en infrastructure de base, notamment dans le domaine de la connectivité, et ont réduit les possibilités de développement économique dans le Nord, ce qui a des répercussions sur l'efficacité des programmes de CanNor.
 - CanNor continuera de collaborer avec ses partenaires pour fournir des conseils quant aux priorités territoriales en matière d'infrastructure et pour promouvoir leur atteinte. L'Agence réalisera des investissements dans une gamme de projets d'infrastructure économique visant à améliorer l'état de préparation des collectivités.

3. Marché du travail : La concurrence pour la main-d'œuvre limitée dans le Nord complique le recrutement et le maintien en poste des employés, ce qui a une incidence sur la croissance et la diversité des entreprises.
- CanNor réalise des investissements qui appuient le perfectionnement des compétences dans le Nord afin de contribuer au renforcement et à l'étoffement de la main-d'œuvre disponible pour les secteurs privé et public.

Résultats prévus pour le développement économique dans les territoires

Résultats ministériels	Indicateurs de résultats ministériels	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2018-2019
Les gens et les collectivités participent à l'économie des territoires	Taux de participation au marché du travail des femmes et des Autochtones dans les territoires	Égal ou supérieur à la moyenne nationale*	31 mars 2022	Femmes : 70,9 % Autochtones : 64,1 %	Femmes : 68,1 % Autochtones : 60 %	Femmes : 68,8 % Autochtones : 59,6 %
	Montant obtenu par dollar investi dans des projets communautaires dans les territoires	1,0	31 mars 2021	0,94	0,85	1,14
Les entreprises sont en développement dans les territoires	Nombre d'entreprises par emplacement d'affaires dans les territoires	4 425	31 mars 2022	4 329	4 343	4 322
	Nombre d'investissements dans les projets de technologies propres soutenus par CanNor dans les territoires	10	31 mars 2021	20	12	16
Processus d'examen environnemental efficace et prévisible dans les territoires	Nombre d'entreprises recevant des services consultatifs (Pathfinder) y compris la gestion des enjeux et le soutien dans les processus d'évaluation environnementale et de gouvernance dans les territoires	30	31 mars 2021	17	20	39
	Pourcentage d'évaluations environnementales dans les territoires qui sont terminées dans le délai prévu	100 %	31 mars 2021	100 %	80 %	100 %

* Les moyennes nationales pour 2016-2017 sont les suivantes : Taux de participation des Autochtones - 61,4 % et taux de participation des femmes - 61,0 %.

Des renseignements sur les finances, les ressources humaines et le rendement relativement au Répertoire des programmes de CanNor sont disponibles dans [l'InfoBase du GC](#).^{vii}

Ressources financières budgétaires prévues pour le développement économique des territoires

Dépenses budgétaires de 2020-2021 (selon le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023
57 808 794	57 808 794	63 706 125	63 887 735

Des renseignements sur les finances, les ressources humaines et le rendement relativement au Répertoire des programmes de CanNor sont disponibles sous Ressources humaines prévues pour le développement économique des territoires dans [l'InfoBase du GC](#).^{viii}

Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022	Équivalents temps plein prévus 2022-2023
87	90	90

Des renseignements sur les finances, les ressources humaines et le rendement relativement au Répertoire des programmes de CanNor sont disponibles dans [l'InfoBase du GC](#).^{ix}

Services internes : Résultats prévus

Description

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- ▶ Services de gestion et de surveillance
- ▶ Services de communications
- ▶ Services juridiques
- ▶ Services de gestion des ressources humaines
- ▶ Services de gestion financière
- ▶ Services de gestion de l'information
- ▶ Services de la technologie de l'information
- ▶ Services de gestion des biens immobiliers
- ▶ Services de gestion du matériel
- ▶ Services de gestion de l'approvisionnement

Faits saillants de la planification

En soutien à l'amélioration continue de ses Services internes, l'Agence prévoit de réaliser ce qui suit :

- Travailler avec les ministères partenaires et les fournisseurs pour améliorer la connectivité, l'infrastructure et le rendement du réseau à l'administration centrale et dans les bureaux régionaux de l'Agence.
- Élaborer un plan stratégique des ressources humaines pour appuyer les exigences croissantes des programmes de l'Agence.
- Examiner et tenir à jour le cadre de contrôle de la gestion financière.

De plus, CanNor continuera de miser sur ses efforts pour améliorer la façon dont elle communique avec les Canadiens et rend compte de ses activités, de ses possibilités et de ses résultats. Ces efforts comprendront la conception et la modernisation continues de sa présence sur le Web et l'utilisation de plateformes de médias sociaux pour répondre plus efficacement aux besoins des promoteurs et des intervenants, ce qui leur permettra de trouver plus facilement de l'information sur les programmes et les services de CanNor.

Dépenses budgétaires pour les Services internes

Dépenses budgétaires de 2020-2021 (selon le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023
6 244 376	6 244 376	6 483 917	6 718 312

Ressources humaines prévues pour les Services internes

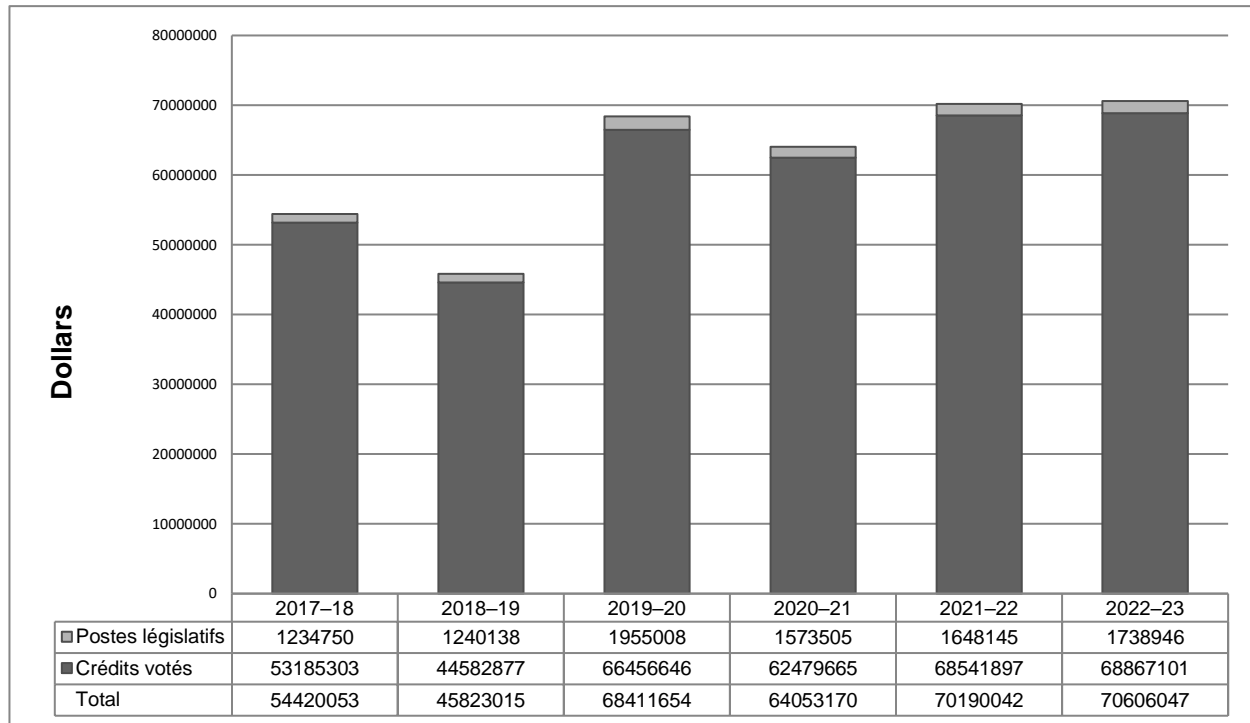
Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022	Équivalents temps plein prévus 2022-2023
25	26	26

Dépenses et ressources humaines

Cette section donne un aperçu des dépenses prévues et des ressources humaines du Ministère pour les trois prochains exercices, et compare les dépenses prévues pour le prochain exercice aux dépenses réelles de l'exercice en cours et des exercices précédents.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles entre 2017-2018 et 2022-2023



Le graphique suivant présente les dépenses prévues (crédits votés et dépenses législatives) au fil des exercices.

Diverses initiatives de financement annoncées dans le budget de 2019 (de 14,7 millions de dollars en 2019-2020 à 24,7 millions d'ici 2022-2023) expliquent l'augmentation importante des dépenses prévues votées qui a commencé en 2019-2020. Ces initiatives de financement ont plus que compensé l'élimination progressive du PEBAN (4,9 millions de dollars) et d'une partie du BGPN (2,4 millions de dollars), à compter de 2020-2021.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en dollars)

Le tableau suivant présente les dépenses réelles, projetées et prévues pour chacune des responsabilités essentielles de CanNor et pour les Services internes pour les exercices pertinents jusqu'à l'exercice de planification en cours.

Responsabilités essentielles et Services internes	Dépenses 2017-2018	Dépenses 2018-2019	Dépenses projetées 2019-2020	Dépenses budgétaires de 2020-2021 (selon le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023
Développement économique dans les territoires	47 940 588	39 227 565	62 167 278	57 808 794	57 808 794	63 706 125	63 887 735
Sous-total	47 940 588	39 227 565	62 167 278	57 808 794	57 808 794	63 706 125	63 887 735
Services internes	6 479 465	6 595 450	6 244 376	6 244 376	6 244 376	6 483 917	6 718 312
Total	54 420 053	45 823 015	68 411 654	64 053 170	64 053 170	70 190 042	70 606 047

Le développement économique dans les territoires a connu la plus grande variabilité dans les dépenses réelles, projetées et prévues pour l'exercice de planification en cours, qui comprend des mesures de financement supplémentaires annoncées dans le budget de 2019, à hauteur de 24,7 millions de dollars jusqu'en 2022-2023.

Sommaire des dépenses budgétaires brutes prévues pour 2020-2021 (en dollars)

Le tableau suivant fait le rapprochement entre les dépenses brutes prévues et les dépenses nettes prévues pour 2020-2021.

Responsabilités essentielles et Services internes	Dépenses brutes prévues 2020-2021	Recettes prévues affectées aux dépenses 2020-2021	Dépenses nettes prévues 2020-2021
Développement économique dans les territoires	57 808 794	0	57 808 794
Sous-total	57 808 794	0	57 808 794
Services internes	6 244 376	0	6 244 376
Total	64 053 170	0	64 053 170

Ressources humaines prévues

Le tableau suivant indique les équivalents temps plein (ETP) réels, projetés et prévus pour chaque responsabilité essentielle dans le cadre des résultats ministériels de CanNor et pour les Services internes pour les exercices pertinents jusqu'à l'exercice de planification en cours.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et Services internes	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2018-2019	Équivalents temps plein projetés 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022	Équivalents temps plein prévus 2022-2023
Développement économique dans les territoires	53	51	65,5	87	90	90
Sous-total	53	51	65,5	87	90	90
Services internes	26	28	28	25	26	26
Total	79	79	93,5	112	116	116

Les équivalents temps plein prévus devraient augmenter de 22,5 jusqu'en 2022-2023, en grande partie en raison de l'embauche de nouveaux employés pour réaliser les initiatives du budget de 2019 et d'autres programmes nouveaux ou existants. Cette augmentation fait plus que compenser la diminution des équivalents temps plein en raison de l'élimination progressive du PEBAN (un équivalent temps plein) et d'une partie du BGPN (neuf équivalents temps plein), à compter de 2020-2021.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits ministériels de CanNor sont disponibles dans le [budget principal des dépenses 2019-2021](#).^x

État des opérations condensé prospectif

L'état des opérations condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de CanNor pour les exercices 2019-2020 et 2020-2021.

Les résultats projetés et prévus dans le présent état des opérations ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les dépenses projetées et prévues présentées dans les autres sections du Plan ministériel ont été préparées selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Il est donc possible que les montants diffèrent.

Un état des opérations prospectif plus détaillé et des notes afférentes ainsi qu'un rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées sont disponibles sous [sur le site Web de CanNor](#)^{xi}.

État des opérations condensé prospectif pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2021 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Écart (résultats prévus pour 2020-2021 moins résultats projetés pour 2019-2020)
Total des dépenses	63 142 357	62 328 838	(813 519)
Total des recettes	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	63 142 357	62 328 838	(813 519)

La différence entre les dépenses totales pour 2019-2020 et pour 2020-2021 déclarées aux fins des états financiers est principalement le résultat direct de la diminution des dépenses prévues pour 2020-2021.

Renseignements ministériels

Profil de l'organisation

Ministre(s) compétent(s) : L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée, ministre du Développement économique et des Langues officielles

Administratrice générale : Paula Isaak, présidente

Portefeuille ministériel : Innovation, Sciences et Développement économique

Instrument(s) habilitant(s) : *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique, L.R.C. 1985, ch. P-34*

Année d'incorporation ou de création : 2009

Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le [site Web de CanNor](#).^{xii}

Pour en savoir davantage sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du Ministère, consultez la [lettre de mandat du ministre](#).^{xiii}

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont disponibles sur le [site Web de CanNor](#).^{xiv}

Cadre de présentation de rapports

Le cadre des résultats ministériels et le Répertoire des programmes approuvés de CanNor pour 2020-2021 sont les suivants.

Cadre ministériel des résultats	Responsabilité essentielle : Développement économique dans les territoires		Services internes	
	Résultat ministériel : Participation des gens et des collectivités à l'économie des territoires	Indicateur : Taux de participation au marché du travail des femmes et des Autochtones dans les Territoires		
		Indicateur : Montant obtenu par dollar investi dans des projets communautaires dans les Territoires		
	Résultat ministériel : Les entreprises sont en développement dans les Territoires	Indicateur : Nombre d'entreprises par emplacement d'affaires dans les Territoires		
		Indicateur : Nombre d'investissements dans les projets de technologies propres soutenus par CanNor dans les Territoires		
	Résultat ministériel : Processus d'examen environnemental efficace et prévisible dans les territoires	Indicateur : Nombre d'entreprises recevant des services consultatifs (Pathfinder) y compris la gestion des enjeux et le soutien dans les processus d'évaluation environnementale et de gouvernance dans les Territoires		
		Indicateur : Pourcentage d'évaluations environnementales dans les Territoires qui sont terminées dans le délai prévu		
	Répertoire des programmes	Programme : Développement des communautés		
		Programme : Développement des entreprises		
Programme : Politiques et défense des intérêts				
Programme : Provinces du Nord				

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au Répertoire des programmes de CanNor sont disponibles dans [l'Infobase du GC](#).^{xv}

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires suivants sont disponibles sur le [site Web de CanNor](#).^{xvi}

- ▶ [Stratégie ministérielle de développement durable](#)
- ▶ [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#)
- ▶ [Analyse comparative entre les sexes plus](#)
- ▶ [Financement pluriannuel initial](#)

Dépenses fiscales fédérales

Le Plan ministériel de CanNor n'inclut pas de renseignements sur les dépenses fiscales qui touchent ses résultats prévus pour 2020-2021.

Les dépenses fiscales sont la responsabilité du ministre des Finances, et le ministère des Finances du Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).^{xvii} Ce rapport fournit également des renseignements détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes de dépenses connexes du gouvernement fédéral, ainsi que des évaluations, des documents de recherche et des analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans le rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Adresse postale

Immeuble Allavvik
1106, place Inuksugait
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0
Canada

Téléphone : 1-855-897-2667

Courriel : CanNor.InfoNorth.InfoNord.CanNor@canada.ca

Site Web : www.cannor.gc.ca

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Conduite d'activités visant d'abord à explorer, puis à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions, afin d'étayer la prise de décision sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens en examinant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles choses), mais est distincte de celle-ci, car elle suppose une comparaison rigoureuse des résultats. Par exemple, l'utilisation d'un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation; tester systématiquement le nouveau site Web par rapport aux outils de sensibilisation existants ou à un ancien site Web pour voir lequel favorise un engagement accru est une expérimentation.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère sur une période de 3 ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de se concentrer et de faire rapport au cours de la période de planification. Les priorités ministérielles représentent ce qui est le plus important ou ce qui doit être fait en premier pour appuyer l'atteinte des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2020-2021, les priorités pangouvernementales renvoient aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2015 : Croissance de la classe moyenne; Un gouvernement ouvert et transparent; Un environnement sain et une économie forte; La diversité fait la force du Canada; Sécurité et possibilités.

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Conséquence ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

résultat stratégique (strategic outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes en fin d'ouvrage

- i Lettre de mandat de la ministre du Développement économique et des Langues officielles, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/lettre-de-mandat-de-la-ministre-du-developpement-economique-et-des-langues>
- ii Stratégie de croissance panterritoriale : Travailler ensemble pour bâtir un meilleur avenir, <https://www.cannor.gc.ca/fra/1562247400962/1562247424633>
- iii Inclusion diversifiée et évolution économique dans le Nord (IDÉENord), <https://www.cannor.gc.ca/fra/1385477070180/1385477215760>
- iv Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada, <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1560523306861/1560523330587>
- v Inclusion diversifiée et évolution économique dans le Nord (IDÉENord), <https://www.cannor.gc.ca/fra/1385477070180/1385477215760>
- vi Bureau de gestion des projets nordiques (BGPN), <https://www.cannor.gc.ca/fra/1370267347392/1370267428255>
- vii InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>
- viii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>
- ix. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>
- x. Budget principal des dépenses 2018-2019, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- xi Site Web de CanNor, <https://www.cannor.gc.ca/fra/1351104567432/1351104589057>
- xii Site Web de CanNor, <https://www.cannor.gc.ca/fra/1351104567432/1351104589057>
- xiii Lettre de mandat de la ministre du Développement économique et des Langues officielles, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/lettre-de-mandat-de-la-ministre-du-developpement-economique-et-des-langues>
- xiv Site Web de CanNor, <https://www.cannor.gc.ca/fra/1351104567432/1351104589057>
- xv. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>
- xvi Site Web de CanNor, <https://www.cannor.gc.ca/fra/1351104567432/1351104589057>
- xvii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>